

DEMANDE D’AFFICHAGE SUR PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Préalable : Seuls les évènements ponctuels sont pris en considération. Les activités habituelles des associations ne sont pas affichées.

Aucune information à caractère politique, religieux ou commercial ne sera diffusée.

Notre association souhaite faire paraître une information sur le panneau d’affichage :

Nom de l’association :

Nom et prénom du demandeur :

Coordonnées téléphoniques du demandeur :

INFORMATIONS A FAIRE PARAITRE

7 lignes – 1 caractère par cellule – 1 cellule blanche pour séparer les mots

VILLE DE CHARLY																Nombre de caractère max. ↓		
L1																		15
L2																		19
L3																		19
L4																		19
L5																		19
L6																		19
L7																		19

Veillez préciser SVP sur les lignes :

L1 : Nom de l’association organisatrice (13 caractères maxi)

L2 et L3 : Intitulé de la manifestation (ou évènement)

L4 : Date de l’évènement (ou les dates)

L5 : L’horaire (ou les horaires)

L6 : Lieu de l’évènement

L7 : Modalités d’inscriptions comme Tarif/ Entrée libre / Contact (n° de téléphone, email...)

Date de la demande :

Signature du Demandeur :

NB : Cette demande complétée et signée doit être déposée à l’Accueil Mairie Service Communication ou adressée par mail à communication@mairie-charly.fr **au moins 15 jours minimum avant la date de l’évènement**. Dans la mesure où ce délai n’est pas respecté, la Ville de Charly se réserve le droit de ne pas diffuser l’information. Merci pour votre compréhension.